

Lors de l'audience du 27 septembre 2017, le tribunal d'Amsterdam a demandé aux parties d'indiquer avant le 1er novembre 2017 la manière dont elles souhaitaient procéder. Après avoir reçu l'avis de chaque parties, le tribunal a décidé qu'il devra rendre un verdict.

Nous ne savons pas selon quel terme le verdict sera rendu. Le moment de statuer sur le verdict est désormais fixé à six semaines a compter du 1er novembre 2017 (13 décembre 2017), avec la probabilité que le tribunal proroge ce délai.